

Association ACCU

Alerte Citoyenne Communauté Urbaine

Contact : asso-accu@hotmail.com

le 28/11/2018

Objet / Projet d'un poulailler industriel à MARIGNY (71300)

COMMUNIQUE

Le 6 novembre 2018 a été délivré un **permis de construire** sur la commune de **MARIGNY, concernant un projet de poulailler industriel**. Ce projet a été approuvé par la CUCM. Il porte sur un élevage intensif de 29 999 poulets et 14 999 canards.....Ces chiffres « précis » ont simplement pour objet d'échapper à une obligation de déclaration et donc à une **enquête publique**. Peur de la transparence ?

Les riverains de l'installation projetée et des associations de Saône & Loire s'inquiètent de l'absence d'information du public sur les conséquences sanitaires et environnementales, agricoles et paysagères de ce projet. Car de nombreuses questions demandent des réponses :

- Le projet répond-t-il aux obligations des normes du bien-être animal ? (cf L 214)
- Est-il conforme au Plan Climat Air Energie de la CUCM ; au PLU en cours de la commune ?
- Quel sera l'impact sur le ruisseau en dessous d'un hangar de 1500 M2 (eaux pluviales)?
- Quels travaux seront nécessaires pour rendre compatible l'infrastructure routière existante ?
- Quel est le périmètre du plan d'épandage (nitrates)?
- D'où proviennent les aliments pour les animaux ? (OGM, antibiotiques etc..)
- .../...

L'ACCU et les associations se joignant à sa démarche* regrettent que la « simplification administrative » serve de prétexte à masquer les **dangers de l'agriculture industrielle**. Elles considèrent qu'il est absurde de soutenir ce type de production industrielle qui ignore la tendance massive des consommateurs à rechercher une alimentation saine et de qualité issus de fermes paysannes. S'obstiner dans cette voie est un non-sens économique et financier. C'est une tache sur la vocation d'agriculture de qualité de notre Région.

Greenpeace* vient de publier la liste des « fermes-usines » en France (4413), où il apparait que le département de S&L est « bien pourvu ». C'est une orientation agricole nocive pour l'environnement.

Avec tous les moyens légaux existant (encore...), les riverains et les citoyens et consommateurs les associations qui se sentent concernés s'y opposeront. Ils ont à cet effet créé un collectif :

COLLECTIF CHAMP PRENEY MARIGNY

*ACCU a reçu le soutien de la CAPEN 71, membre de la fédération régionale FNE Bourgogne Franche Comté – Les associations de la CUCM ont été consultées.

*www.greenpeace.fr

